

SWISSOLAR 

Association suisse des Professionnels du Solaire

Les forces unifiées de l'industrie solaire

**Votre service pour l'information, la formation,
l'assurance qualité et la publicité commune**

Votre porte-parole pour les questions politiques

Le registre «Les pros du solaire®»



Nos objectifs

Nous encourageons l'utilisation rationnelle de l'énergie solaire dans toute la Suisse.

Chaleur solaire

Nous cherchons à établir des conditions cadres solides en vue d'une croissance durable et à haut niveau du marché. La part des énergies renouvelables pour la préparation de l'eau chaude sanitaire est à prescrire au niveau national et la chaleur solaire devrait trouver une application plus généralisée dans des objets de grande taille.

Electricité Solaire

Nous nous engageons en faveur de la rétribution à prix coûtant à des tarifs d'injection sensés, sans limitation pour le photovoltaïque et pour une croissance continue du marché.

Construire avec le solaire

Les concepts architecturaux devraient intégrer davantage d'éléments de construction aptes à l'utilisation de l'énergie solaire.

Nous intervenons sur des thèmes tels que

- les conditions cadres politiques.
- l'assurance qualité, la formation et la formation continue.
- les normes et les directives importantes.
- les projets, les études et les expertises.

Nous travaillons de manière sérieuse

Des commissions et des groupes de travail approfondissent les thèmes importants et des mesures efficaces sont ensuite mises en oeuvre.

Nos ressources

Cotisations de membres, versements de la Confédération et des cantons, produits pour prestations de service, donations.

« 1 mètre carré de capteurs et de cellules solaires par habitant. Voilà notre vision pour 2020. Nous unissons nos forces dans ce but. »

Roger Nordmann, président de Swissolar, Conseiller national



Manifestations

Communication et marketing

Campagnes de marketing

Des entreprises spécialisées dans le domaine du solaire mettent à disposition des moyens supplémentaires en faveur d'actions marketing particulières.

Actions régionales

En collaboration avec les cantons et les fournisseurs d'énergie nous informons les maîtres d'ouvrage potentiels et les spécialistes en tenant compte des conditions cadres régionales.

Annonces / Travail médiatique

Des encarts publicitaires et des articles dans la presse quotidienne et spécialisée contribuent à l'essor de l'énergie solaire. Des articles spécialisés informent sur les possibilités d'utilisation et le potentiel de l'énergie solaire.

Manifestations

Swissolar organise des actions diversifiées, telles que des journées portes ouvertes, des conseils dans les foires, des séminaires, des stands ou encore des colloques afin de s'adresser directement aux intéressés et leur fournir toutes les informations nécessaires sur les potentiels de l'énergie solaire.

Site Internet

L'offre de notre site est vaste. Il sert de base d'information aux spécialistes, aux privés et aux journalistes.

Publications

Un des piliers de notre stratégie de communication se base sur les brochures et les fiches techniques à l'intention des investisseurs et des spécialistes.



Journées du soleil



Visites guidées

Journées du soleil

Chaque année en mai nous organisons les Journées du soleil. Pour les pros du solaire une bonne occasion de présenter leurs produits au public et de s'adresser directement aux intéressés. La contribution suisse aux «European Solar days».

Prix solaire suisse

Depuis de nombreuses années Swissolar soutient l'attribution du prix solaire suisse à des institutions et des personnalités novatrices.

Registre des pros du solaire

Nous gérons sur notre site Internet la base de données «Les pros du solaire®», comprenant des concepteurs, installateurs et fabricants d'installations solaires expérimentés. Nous soutenons ces entreprises qualifiées dans leur marketing.

Office de médiation pour l'énergie solaire

Des spécialistes indépendants assurent la médiation lors de problèmes entre maître d'ouvrage et installateur. (tél. 0848 00 01 04 ou e-mail info@swissolar.ch)

Service d'information

Le numéro 0848 00 01 04 renseigne les maîtres d'ouvrage ou autres intéressés gratuitement sur toutes les questions relatives à l'utilisation de l'énergie solaire. Des milliers d'intéressés se sont ainsi procurés des dossiers d'information comprenant des publications, des fiches techniques et le registre des pros du solaire au cours des dernières années.



« Par nos prestations de service et nos activités diversifiées nous contribuons à faire de l'énergie solaire un pilier incontournable d'un approvisionnement en énergie durable. »

David Stickelberger, Directeur Swissolar



Formation et Assurance qualité, normes

Dans un marché solaire en forte croissance toute la branche doit se mobiliser afin de maintenir la qualité élevée des installations solaires et de leurs composants. Swissolar organise et coordonne les activités suivantes :

Séminaires et formation continue

Des séminaires d'un jour pour l'électricité solaire et de deux jours pour la chaleur solaire procurent une base aux futurs spécialistes du solaire. Une formation de base en techniques du bâtiment constitue la condition de participation. Des formations continues de plusieurs jours récompensées d'un certificat sont en préparation.

Manifestations et échanges d'expériences

Des manifestations régulièrement organisées sur des thèmes spécifiques à la branche encouragent l'échange d'expériences et la formation continue parmi les membres.

Normes

Swissolar représente les intérêts de l'industrie solaire suisse dans les commissions internationales de normes pour le solaire thermique et photovoltaïque.

Classeur « Recommandations pour l'utilisation de l'énergie solaire » (*disponible uniquement en allemand*)

L'ouvrage de référence pour les installations solaires thermiques et photovoltaïques (disponible sous forme de cd ou classeur). Littérature indispensable dans la bibliothèque des spécialistes !

«Les pros du solaire®»

- le signe distinctif pour spécialistes du solaire expérimentés
- une marque de qualité irréprochable
- le registre des fournisseurs sur Internet



Devenez membre !

Membre ordinaire

- **Entreprise spécialisée**
- **Association** avec ou sans droit à un siège au comité selon le montant des cotisations
- **Producteurs et distributeurs d'énergie**

Vos avantages

- Droit de vote à l'AG
- Conditions préférentielles pour les produits et prestations de service
- Participation aux commissions et aux groupes de travail
- Accès gratuit aux informations de la branche
- Abonnement gratuit à la revue «Energie renouvelables» (6x par année)
- Entreprises spécialisées : sur demande enregistrement gratuit en qualité de pros du solaire

Inscription / cotisations

Inscription en qualité de membre de l'association au moyen du talon ci-joint. Les membres spécialistes doivent remplir simultanément le formulaire des pros du solaire sur notre site Internet. Le comité décide de l'admission.

Membre de soutien extraordinaire

- **Membre individuel** : sans activité commerciale dans le domaine de l'énergie solaire
- **Membre collectif** : association, coopérative, centre de formation, institut de recherche / de contrôle

Vos avantages

- Participation aux commissions et aux groupes de travail
- Accès gratuit aux informations de la branche
- Conditions préférentielles pour les produits et prestations de service
- Abonnement gratuit à la revue «Energie renouvelables» (6x par année)

Pour les cotisations annuelles voir talon d'inscription. Pour des informations détaillées concernant les règlements de membres et de cotisations voir sous www.swissolar.ch



Les pros du solaire®

www.swissolar.ch



Devenez pro du solaire® Swissolar !

Le très respecté registre en ligne «Les pros du solaire®» (www.prosdusolaire.ch) propose aux maîtres d'ouvrage intéressés une sélection simple en fonction des régions et des offres de service. Les entreprises qualifiées peuvent s'enregistrer en qualité de pro du solaire sans pour autant devenir membre de Swissolar.

Vos avantages

Publicité Swissolar étendue pour les pro du solaire (liste des pros du solaire dans le dossier destiné aux propriétaires intéressés), matériel publicitaire, abonnement gratuit à la revue «Energies renouvelables» (paraît 6x par année), participation gratuite à des manifestations d'information, conditions préférentielles pour le programme Polysun, le classeur „Recommandations pour l'utilisation de l'énergie solaire“ (disponible uniquement en allemand) et la formation, droit d'utiliser la marque protégée.

Conditions d'inscription :

Formation reconnue, installations de référence, activité dans les domaines de la consultation / planification, réalisation ou fabrication / distri-

bution d'installations solaires. Au minimum un cadre de chaque entreprise ou filiale d'entreprise doit satisfaire aux conditions et sera nommé personnellement dans le registre.

Veuillez utiliser le formulaire en ligne sur le site www.prosdusolaire.ch. La commission compétente de Swissolar décide de l'admission en toute objectivité. Le règlement de la marque règle les détails.

Cotisations annuelles

(Etat 2009, CHF TVA non comprise)

Taille de l'entreprise	1 ^{er} e catégorie	Par catégorie supplémentaire
1-5 collaborateurs*	CHF 350.-	CHF 85.-
6-20 collaborateurs*	CHF 500.-	CHF 120.-
21-50 collaborateurs*	CHF 750.-	CHF 180.-
plus de 50 collaborateurs*	CHF 1000.-	CHF 250.-
Filiale de la même entreprise	CHF 75.-	-

* Postes à temps complet en Suisse

Les catégories disponibles sont les suivantes : consultation et planification / réalisation / fabrication et distribution

A long terme la technologie solaire actuelle installée sur des bâtiments existants pourra couvrir plus de la moitié des besoins de chaleur et un tiers des besoins d'électricité en Suisse !

Swissolar, Schweizerischer Fachverband für Sonnenenergie
Secrétariat général
Neugasse 6, 8005 Zürich
Tél. 044 250 88 33, Fax 044 250 88 35
info@swissolar.ch, www.swissolar.ch, Infoline 0848 00 01 04

Swissolar, Association suisse des professionnels de l'énergie solaire
Grandes Rames 12/14, 1700 Fribourg
Tél. 026 309 20 97, Fax 026 309 20 98, suisse-romande@swissolar.ch

Swissolar, Associazione svizzera dei professionisti dell'energia solare
6670 Avegno, Tél. 091 796 36 03, Fax 091 796 36 04
caccia@swissolar.ch

Demande d'adhésion

Je / nous faisons la demande d'admission en qualité de

Membre Swissolar ordinaire

Entreprise spécialisée

Une inscription préalable en ligne en qualité de pro du solaire est obligatoire

Cotisations annuelles

(CHF TVA exclue, Etat 2009)

■ 1–5 collaborateurs*	550.–
■ 6–20 collaborateurs*	770.–
■ 21–50 collaborateurs*	1'100.–
■ plus de 50 collaborateurs*	1'500.–

* Postes de travail à temps complet en Suisse

Association

■ avec droit à un siège au comité	5'500.–
■ sans droit à un siège au comité	2'200.–

■ Producteurs et distributeurs d'énergie	2'800.–
--	---------

Membre Swissolar extraordinaire

Membre soutien

■ Membre individuel sans activité commerciale dans le domaine de l'énergie solaire	220.–
■ Membre collectif association / coopérative locale, centre de formation, institut de recherche / de contrôle	400.–

Merci de votre intérêt ! Le comité décidera de l'acceptation de votre candidature après examen de votre dossier. Nous vous donnerons des nouvelles.

Nous aimerions recevoir davantage d'informations avant de devenir membres.

- Merci de nous contacter.
- Merci de nous envoyer de la documentation sur Swissolar : plan directeur et politique associative, statuts, règlements de membres et de cotisations.

Veuillez svp indiquer votre adresse sur la première page !


A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

Expéditeur

Nom

Personne de contact

Adresse

NPA / Localité

Téléphone / Fax

Courriel

Site Internet

Swissolar
Schweizerischer Fachverband
für Sonnenenergie
Neugasse 6
CH-8005 Zürich